



Ville de Marseille- Mairie de Marseille

DGAUFP-DGAUFP-DRPDGAUFP (42104)

Acte d'engagement

**MISSION D'ARCHITECTE URBANISTE
CONSEIL AUPRES DE LA VILLE DE
MARSEILLE**

Numéro de la consultation : 2020_42104_C020

Procédure de passation : Procédure adaptée

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)...	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	9
Article 3 - OBJET.....	10
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	11
4.1 Forme du prix.....	11
4.2 Montant.....	11
4.3 Sous traitance.....	12
Article 5 - AVANCE.....	13
Article 6 - DUREE.....	13
Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	14
Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	14
Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	15

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

La procédure de passation est la suivante :

MAPA OUVERT AVEC BOAMP - selon les articles suivants : articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 du Code de la commande publique

Accord-cadre à bons de commande articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Nature des prestations : Services

1.2 Pouvoir adjudicateur

Ville de Marseille
Hôtel de Ville
Quai du Port
13233 Marseille Cedex 20

Profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr
Adresse Internet : www.marseille.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame Laure Agnès CARADEC

Habilitée à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille n°2020_00048_VDM en date du 7 janvier 2020

Service responsable de l'exécution du marché : Service des Autorisations d'Urbanisme

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire : budget de fonctionnement

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	
N° TVA intracommunautaire :	
(pour les candidats européens sans établissement en France)	

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

1er co-contractant : MANDATAIRE

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

.....

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

- agissant pour mon compte
- agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

Raison sociale :

Domicilié à :

.....

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

Raison sociale :

omicilié à :

.....

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

CONDUITE DES PRESTATIONS

M., conduira personnellement l'exécution des prestations de ce marché, sans préjudice de la participation d'autres personnes.

En cas d'indisponibilité de cette personne pendant une période continue supérieure à 1 mois, la personne publique se réserve le droit :

- soit de résilier le marché sans indemnité,
- soit d'accepter son remplacement par une autre personne présentée par le titulaire ; dans ce cas, la personne publique dispose en application de l'article 3.4.3 du CCAG-PI, d'un délai de 1 mois pour accepter ou refuser le remplaçant présenté.

L'ensemble de cet article s'applique sans préjudice de l'application d'éventuelles pénalités.

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :.....

I

BAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Les entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire, qui l'accepte, procuration pour percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.]

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

Le présent marché a pour objet une mission d'architecte urbaniste conseil auprès de la Ville de Marseille en vue d'assurer la cohérence et la qualité architecturale des projets de construction pour accompagner le renouvellement et le développement de la ville de Marseille

La mission est organisée en trois volets :

PREMIER VOLET : Mission de conseil et d'assistance sur la qualité architecturale et urbaine des projets

DEUXIÈME VOLET : Mission de pédagogie architecturale et urbaine destinée au personnel de la Direction de l'Urbanisme

TROISIÈME VOLET : Les missions de thématiques générales

L'ensemble des prestations fait l'objet d'un marché unique.

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le marché est à prix unitaire.

Le marché est conclu à prix révisables.

4.2 Montant

Le présent marché est un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans l'annexe au présent marché intitulée «Bordereau des Prix Unitaires » (BPU).

Le montant du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires.

L'accord-cadre est mono-attributaire

Les bons de commande seront émis dans les conditions et limites suivantes :

Les valeurs données ci-après sont données par période annuelle :

Montant annuel minimum : 43 000,00 € HT

Montant annuel maximum : 70 000,00 € HT

Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché.

4.3 Sous traitance

- Nature des prestations - Services

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres :€ HT

En chiffres : € TTC

En

lettres :

.....
Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Article 5 - AVANCE

Je note que le marché ne comporte pas d'avance.

Article 6 - DUREE

La durée de l'accord-cadre se définit comme suit : 1 an à compter de sa date de notification au titulaire.

Le marché est reconductible par période de 1 an , dans la limite de 2 reconductions.

La reconduction du marché se fera de manière **tacite**.

En cas de décision de **non** reconduction du marché, le représentant du pouvoir adjudicateur transmet sa décision au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard **3** mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre.

Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché.

Les bons de commande émis en fin de marché ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de **3** mois après la date d'expiration de l'accord-cadre.

Article 7 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de : 3 mois

Article 8 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Clause de protection des données (RGPD)

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le Règlement Général sur la protection des données - RGPD »).

L'ensemble des conditions sont définies, le cas échéant, dans l'annexe « Protection des données » au présent Acte d'engagement.

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 9 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pour Le Maire et par délégation

Laure-Agnès CARADEC

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la consultation :

Prestations concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank identification code)
ou IBAN (international bank account number)